

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA
JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane,

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,

Vu l'arrêté du 18/07/2016 portant création de la mention Loisirs tous publics du BPJEPS, spécialité Animateur,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le **12/01/2023**,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Animateur mention **Loisirs tous publics** est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme Genre, nom et prénom

Madame	ALARIC	Isabelle
Madame	BAILLARD	Agathe
Madame	BARITEAU	Aurore- Marie
Madame	BAUD	Charline
Madame	BEGNY	Elisabeth
Madame	BENASOULI	Alexandra
Madame	BENBOUREK	Rebiha
Madame	BLANCHARD	Pauline
Madame	BOMONGO	Jade
Monsieur	BONNEAU	Kevin
Monsieur	BONNIN	Anthony
Madame	BOUTILLON	Karine
Madame	BREANT	Aurelie
Monsieur	COLOMBET	Jean
Madame	CORMELIER	Pauline
Monsieur	COULON	Alexandre

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Monsieur	DELAGE	Wilfried
Madame	DOMENC	Emma
Madame	DUBOIS	Karine
Monsieur	DURAND	ADRIEN
Madame	FEYFANT	Gwladys
Madame	FOURE	Marion
Madame	GLAOGUEN	Alexia
Monsieur	GORCE	Matthieu
Madame	HARTMAN	Ghislaine
Madame	HINDERSCHID	Margot
Madame	JAMA	Nadia
Madame	LANDRODIE	Alicia
Madame	LARADJ	Kheira
Madame	LEPEIX	Marie
Monsieur	LOPEZ	José
Madame	MARTINEAU	Axelle
Madame	MARTY	Valérie
Monsieur	MARY	Nicolas
Monsieur	MASOTTI	Quentin
Madame	M'BAYE	Aminata
Madame	NEHARI	Farida
Madame	OUBELAID	Katia
Madame	PENANT	Anouck
Monsieur	RAINE	Valentin
Madame	RENON	Sylvie
Madame	RIVET	Océane
Madame	ROZIER	Marine
Madame	SAJIL	Youssra
Monsieur	SERVANT	Benjamin
Madame	TERTRAIS	Clémence
Madame	TISSERAT	Audrey
Monsieur	TROADEC	Corentin
Madame	WENTERSTEIN	Laura

Article 2.- La rectrice de région académique de Nouvelle-Aquitaine est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES, le 12/01/2023

Pour la rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine
Rectrice de l'académie de Bordeaux,
Chancelière des Universités et par délégation,
Le délégué régional académique,



Mathias LAMARQUE